

(Du 5 avril 1882.)

Le conseil fédéral a nommé vétérinaire en chef de l'armée fédérale M. Denis *Potterat*, de Niédens, à Yverdon (Vaud), major dans les troupes sanitaires. En même temps, il l'a promu au grade de lieutenant-colonel.

Le conseil fédéral a nommé, en qualité de III^me réviseur du bureau du contrôle de la direction des télégraphes, M. Joseph *Frey*, d'Ehrendingen (Argovie), actuellement aide au contrôle de cette direction.

INSERTIONS.

Mise au concours.

Une place d'instructeur de II^me classe d'infanterie dans la IV^me division est mise au concours.

S'adresser au département militaire fédéral, d'ici au 25 avril courant. Berne, le 4 avril 1882. [3].

Département militaire fédéral.

Chemins de fer suisses.

Le public est informé que le tarif commun de transit (P. V.) n° 448 pour transport des sucres pilés de certaines stations de la Bohême à Marseille-Joliette entrera en vigueur par voie d'application directe, à partir du 1^{er} avril 1882.

Lausanne, le 30 mars 1882. [2.].

*La Direction des chemins de fer de la
Suisse occidentale et du Simplon.*

Mise au concours.

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs prénoms et le lieu de leur domicile et d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé lors de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi donneront les renseignements nécessaires.

1) **Facteur** postal à Berthoud (Berne). S'adresser, d'ici au 14 avril 1882, à la direction des postes à Berne.

2) **Facteur** postal à Malleray (Berne). S'adresser, d'ici au 14 avril 1882, à la direction des postes à Neuchâtel.

3) **Garçon** de bureau au bureau des postes à Bâle. S'adresser, d'ici au 14 avril 1882, à la direction des postes à Bâle.

4) **Commis** de poste à Bâle. S'adresser, d'ici au 14 avril 1882, à la direction des postes à Bâle.

5) **Dépositaire** postal, facteur et messenger à Mülligen (Argovie). S'adresser, d'ici au 14 avril 1882, à la direction des postes à Aarau.

6) **Chef** de bureau au bureau principal des postes à Lucerne. S'adresser, d'ici au 14 avril 1882, à la direction des postes à Lucerne.

7) **Facteur** postal à Willisau (Lucerne). S'adresser, d'ici au 14 avril 1882, à la direction des postes à Lucerne.

8) **Télégraphiste** à Näfels (Glaris). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 18 avril 1882, à l'inspection des télégraphes à St-Gall.

9) **Receveur** au bureau secondaire des péages à Scudellate (Tessin). Traitement annuel fr. 250 et 15 % de provision sur la recette brute. S'adresser, d'ici au 12 avril 1882, à la direction des péages à Lugano.

10) **Télégraphiste** à Ettiswyl (Lucerne). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 12 avril 1882, à l'inspection des télégraphes à Olten.

11) **Télégraphiste** à Loco (Tessin). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 12 avril 1882, à l'inspection des télégraphes à Bellinzone.

12) **Télégraphiste** à Giubiasco (Tessin). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 12 avril 1882, à l'inspection des télégraphes à Bellinzone.

13) **Télégraphiste** à Morcote (Tessin) Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 12 avril 1882, à l'inspection des télégraphes à Bellinzone.

14) **Télégraphiste** à Cétweil. Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 12 avril 1882, à l'inspection des télégraphes à Zurich.



INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1882
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	15
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.04.1882
Date	
Data	
Seite	740-742
Page	
Pagina	
Ref. No	10 066 433

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.